Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2103

Artikel: Le retour du "moins d'État" : droite à la barre, frein à l'endettement,

concurrence fiscale: tout concourt à la tentation d'amaigrir les

ressources des collectivités

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le retour du «moins d'Etat»

Droite à la barre, frein à l'endettement, concurrence fiscale: tout concourt à la tentation d'amaigrir les ressources des collectivités

Yvette Jaggi - 07 décembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28566

Aux élections nationales du 18 octobre dernier, les libéraux-radicaux (PLR) ont amorcé une timide remontée de la pente sur laquelle ils avaient glissé sans discontinuer depuis 1979. Trois mandats supplémentaires au Conseil national, confortés le 22 novembre par un gain de deux sièges au Conseil des Etats: il n'en aura pas fallu davantage pour que le libéralisme se réaffirme sans complexe.

Avenir Suisse, qui se présente comme le «think tank for economic and social issues», donne le ton dès le 4 novembre en allemand et une semaine plus tard en français. Le temps est venu de présenter «un récit libéral fort» que le PLR a désormais la chance de pouvoir «opposer à l'étroite ligne de pensée conservatrice et rétrograde de l'UDC».

Tout commence avec une version libérale de l'histoire qui renvoie dos à dos l'évocation de combats mythifiés (Morgarten ou Marignan) et la chronique des luttes ouvrières. Une fois relu le passé, il faut corriger le présent, dominé par une «conception gestionnaire à court terme» et dessiner des perspectives pour un futur d'ouverture. Il incombe au PLR de «formuler sa stratégie d'avenir en un narratif libéral et d'influencer le Conseil fédéral avec ses

représentants».

La NZZ précise les choses. Elle présente, sous la plume de Peter A. Fischer, chef de sa rubrique économique, un programme de revitalisation libérale. Mais le message passe mal auprès des lecteurs. Dans une série de commentaires navrés, ils critiquent moins le contenu des propositions faites que leur naïveté, voire carrément leur irréalisme dans les circonstances de ce début de législature.

La droite populiste commande l'agenda politique comme elle a conduit sa campagne, en se concentrant sur les thèmes qui suscitent la peur et le repli. L'immigration et la globalisation inquiètent davantage que ne séduisent la libre circulation des personnes et la globalisation des marchés.

Les vieilles recettes

Peu attentif aux injonctions de leurs propres théoriciens, les penseurs du libéralisme helvétique, le PLR reprend ses thèmes de prédilection, sans doute «par amour de la Suisse»: combattre la bureaucratie, promptement qualifiée d'absurde, soulager les PME, obtenir le système d'impôt le plus simple d'Europe, réduire le budget fédéral de 2,5 milliards de francs par an suite à l'abandon

de tâches accomplies par l'administration de la Confédération.

En clair, le *«moins d'Etat»* refait surface, en chiffres sinon en lettres. Il redevient l'objectif primordial et englobant en matière de finances publiques, sauf que personne n'ose reprendre le slogan tant martelé par la droite radicale dans les années 80 et imprégnant encore le fameux *Livre blanc* publié en 1995 par David de Pury et consorts.

Diminuer le rôle de l'Etat, c'est d'abord en réduire les ressources fiscales, ce qui s'obtient soit par la réforme, telle celle de l'imposition des entreprises RIE III actuellement en discussion, soit par la concurrence fiscale à laquelle se livrent les cantons et même les communes (DP 2101).

Dans son *Panorama des impôts en Suisse* édité l'an dernier par
DP, le professeur Bernard
Dafflon présente (en pages 7677) le *«moins d'Etat»* ou
le *«mieux d'Etat»* comme une
justification de la rivalité à la
baisse d'impôt entre les
collectivités. Pour ces
dernières, la visée idéologique
pourrait bien s'avérer aussi
déterminante que la volonté
d'accroître l'attractivité
économique de leur territoire

pour les entreprises comme pour les contribuables.

De fait, les réductions de dépenses publiques sont à l'ordre du jour à tous les niveaux, comme le confirment les débats parlementaires à propos des budgets pour 2016 et la multiplication des programmes d'économies dont la réalisation s'étend sur plusieurs années.

La Confédération donne le ton avec son *Programme de stabilisation 2017-2019*, actuellement en procédure de consultation. Tous les domaines sont touchés, comme l'annonce déjà le budget 2016. Ce qui n'a pas empêché une majorité du Conseil des Etats d'approuver la semaine dernière des mesures d'économies et autres coupes transversales se montant à plus de 1'300 millions de francs par rapport aux chiffres du plan financier

multiannuel – frein à l'endettement oblige.

Malgré les déficits annoncés pour l'année prochaine dans la majorité des cantons, la concurrence fiscale se poursuit. Et selon un tout récent calcul de l'Administration fédérale des finances, 16 cantons, tous alémaniques, exploiteront en 2016 moins de 25% de leur potentiel fiscal, moyenne nationale que dépasseront en revanche les cantons romands. Berne, Bâle-Ville, le Tessin et Soleure. Aux extrêmes, on retrouve Schwytz (10,5%) et Genève (34,5%). La concurrence fiscale a de beaux jours devant elle. Quant aux communes, elles ont aussi leurs programmes d'économies et leurs projets de relever leur taux d'imposition. Même les paradis fiscaux des rives du lac de Zurich sont touchés, y compris Herrliberg, commune de résidence de

Christoph Blocher.

Comme déjà relevé ici (DP 2093), les dépenses de formation n'échappent pas aux coupes budgétaires, ainsi que l'a montré une étude comparative faite dans les cantons alémaniques, à Fribourg et dans le Valais - ce dernier n'ayant pas fourni de données.

Mais la machine à amaigrir l'Etat ne fonctionne pas toujours. Les coupes forfaitaires et autres propositions d'économies supplémentaires demandées par l'UDC aux Chambres fédérales sont systématiquement refusées par une majorité confortable. Et, comme on le sait dans la Berne fédérale et à Genève, l'administration forme aussi un *lobby* et les fonctionnaires un groupe de pression (DP 2101).

Développement de l'armée: un compromis bancal

La politique de sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte budgétaire

Jean-Daniel Delley - 05 décembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28560

Le Conseil national a finalement adopté la loi sur le développement de l'armée et son financement quadriennal. Mais le chantier, ouvert depuis plus de 20 ans, n'est de loin pas achevé.

En effet, les avis divergent quant à la place de l'institution militaire dans une politique de sécurité qui reste encore bien hésitante.

L'UDC exigeait un effectif de 120'000 hommes et un budget de 5,4 milliards. La gauche préconisait 80'000 hommes et moins de 5 milliards. Le Conseil national s'est prononcé pour 100'000 hommes. Et, dans un arrêté non soumis au référendum, il a fixé une enveloppe financière de 20 milliards sur quatre ans. Un compromis bien helvétique, dira-t-on. Mais un compromis pour un modèle qui n'a pas encore fait le deuil de la guerre froide.